

PROJET EOLIEN DE SAINT-MAURICE-LA-FOUGEREUSE

ENJEUX PAYSAGERS (PERIMETRE ELOIGNE)

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre éloigné

Perceptions visuelles particulières

- Butte topographique permettant des vues loquaces sur le grand paysage
- Point de vue dirigé vers la ZIP
- Ligne de crête ou coteau favorisant des dégagements visuels loquaces
- Verrou boisé jouant le rôle d'écran

- Enjeu de perception depuis les routes nationales
- Enjeu de perception depuis les départementales
- Pas d'enjeu majeur

Eolien et effets cumulés

- Parc éolien existant / accordé / en projet
- Enjeu d'effets cumulés entre les différents parcs éoliens existants et en projet

Enjeux sur les unités paysagères

- Contour d'unité paysagère
- Enjeu faible depuis les vallées
- Enjeu modéré voire faible du fait de la distance et de l'effet intégrateur de la topographie et de la végétation
- Enjeu existant
- Enjeu fort depuis les abords proches et les crêtes orientées



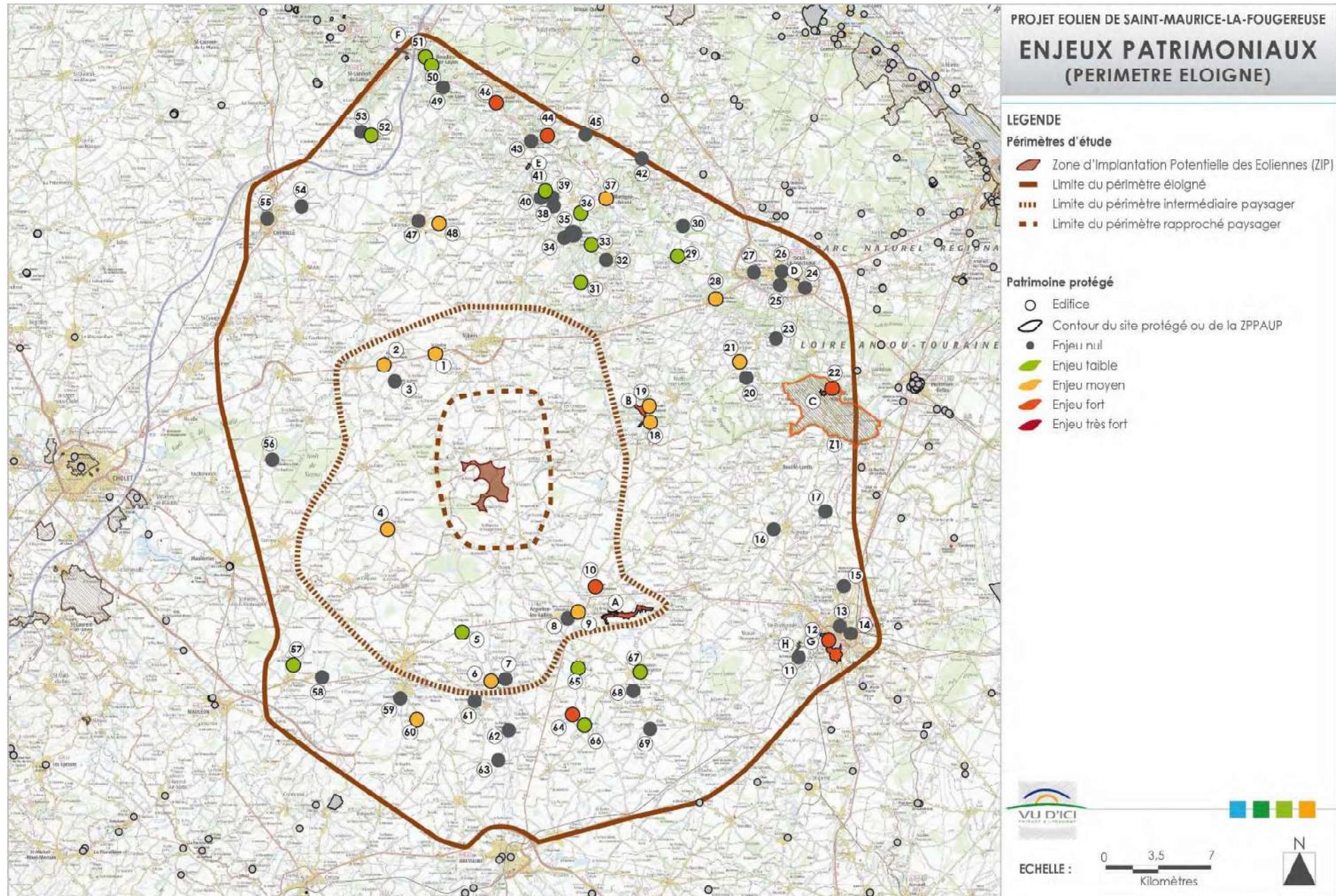
ECHELLE : 0 3,5 7
Kilomètres



V.1.2.6 Enjeux patrimoniaux

De manière générale, à l'échelle du périmètre éloigné, les enjeux de covisibilité avec le patrimoine protégé se concentrent sur des typologies de monuments historiques précises, qui jouent souvent avec le paysage, soit en formant un point d'appel visuel, soit en dégagant des vues précises dans une direction donnée. Les églises, les châteaux (forteresse et villégiature) et les moulins sont de fait les plus exposés, avec des enjeux qui dépendent de l'orientation des points d'observation de ces édifices dans le paysage. Au contraire, les éléments du néolithique présentent une moindre sensibilité, en raison de leur taille discrète et de leur éloignement à la ZIP. Le patrimoine urbain peut à la fois présenter peu d'enjeux du fait de son environnement paysager refermé, mais peut aussi soulever des enjeux forts dès lors qu'il se situe en promontoire et/ou à une distance proche de la ZIP.





V.2 Bilan du périmètre intermédiaire paysager

À l'échelle du périmètre intermédiaire, les éoliennes sont toujours de petite taille mais tendent à prendre davantage d'importance dans le paysage, au gré des ouvertures visuelles.

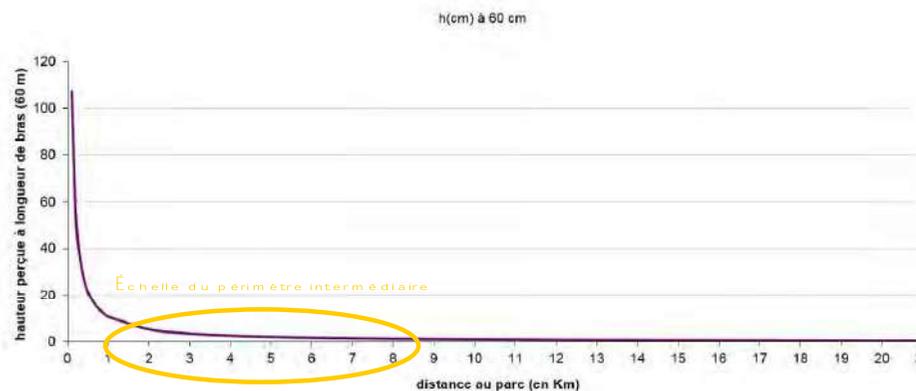


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 180 mètres

V.2.1 Paysage

Les enjeux paysagers portent essentiellement sur la profondeur et la qualité des espaces ouverts du bocage maugeois, qui s'animent de nombreux points de repères (églises, châteaux d'eau, châteaux, moulins, ligne à haute tension, parc éolien), avec lesquels le projet devra composer pour assurer la lisibilité et la cohérence générale du paysage. En particulier, la prise en compte de l'orientation générale du paysage, créée par le paysage des vallées qui se raccrochent au Layon, et de la qualité des points de vue qui se dégagent depuis les coteaux.

V.2.2 Bourgs

Les bourgs du territoire d'étude présentent une certaine sensibilité au regard du projet éolien du Layon.

Pour le bourg perché (Vihiers), l'enjeu réside dans la perception des éoliennes (cohérence de lecture, prégnance du parc) depuis les lieux habités et fréquentés qui disposent de vues longues en direction de la ZIP.

Pour les bourgs à flancs de coteau, les enjeux portent essentiellement sur la perception du projet depuis les franges bâties, notamment dans les secteurs viticoles (Clère-sur-Layon). La qualité de la perception de la silhouette de bourg depuis le coteau opposé peut également se poser.

Les bourgs de plateau présentent des enjeux de perception depuis les franges urbaines (les Cerqueux-sous-Passavant, Le Voide, St-Hilaire-du-Bois, St-Paul-du-Bois, Coron, La Plaine, Les Cerqueux et Les Aubiers), ainsi que depuis les entrées et sorties de bourg qui permettent une visibilité générale sur la silhouette urbaine.

Enfin, les bourgs de fond de vallée ne présentent pas (ou très peu) d'enjeux en raison de leur situation confidentielle.

V.2.3 Patrimoine

L'analyse du contexte paysager de chaque monument permet de déterminer les enjeux de visibilité/covisibilité qu'il peut avoir avec la ZIP.

Le menhir dit la Pierre des Hommes (3), la chapelle des Rosiers (7) et le Logis de Serveaux (5), en raison de leur implantation discrète et leur éloignement vis-à-vis de la ZIP, ne présentent pas ou peu d'enjeux de perception.

Les églises d'Argenton-les-Vallées (8) et de Saint-Clementin et son ancien prieuré (6) sont dans un contexte urbain fermé qui ne permet pas d'avoir des points de vue sur le milieu extérieur. Cependant, leurs clochers sont visibles depuis les franges et les axes d'entrée du bourg (notamment depuis la RD 146 pour Argenton-les-Vallées et depuis la RD154 pour Saint-Clementin).

Le Château d'Argenton-les-Vallées (9) et le moulin à vent de la Noue Ronde (2), ne sont visibles que localement. Mais leur situation en belvédère peut engendrer des vues longues sur l'environnement extérieur depuis le monument, en direction de la ZIP. De ce fait, des enjeux faibles à modérés de perception existent.

Le Château de Sommoire (4) est quant à lui positionné au sein d'un boisement et n'est ainsi que très peu visible depuis l'extérieur. Cependant, sa proximité avec la ZIP peut laisser envisager que le monument propose des fenêtres visuelles vers celle-ci. Cette configuration se retrouve aussi concernant le Château du Coudray Montbault (1). L'enjeu est donc moyen à faible pour ses monuments.

Le Château de l'Ebaupinaye (ruines) (10) est situé dans un environnement fortement ouvert qui induit une visibilité forte du monument ainsi que des vues longues sur le paysage extérieur. L'enjeu est donc fort pour ce monument.

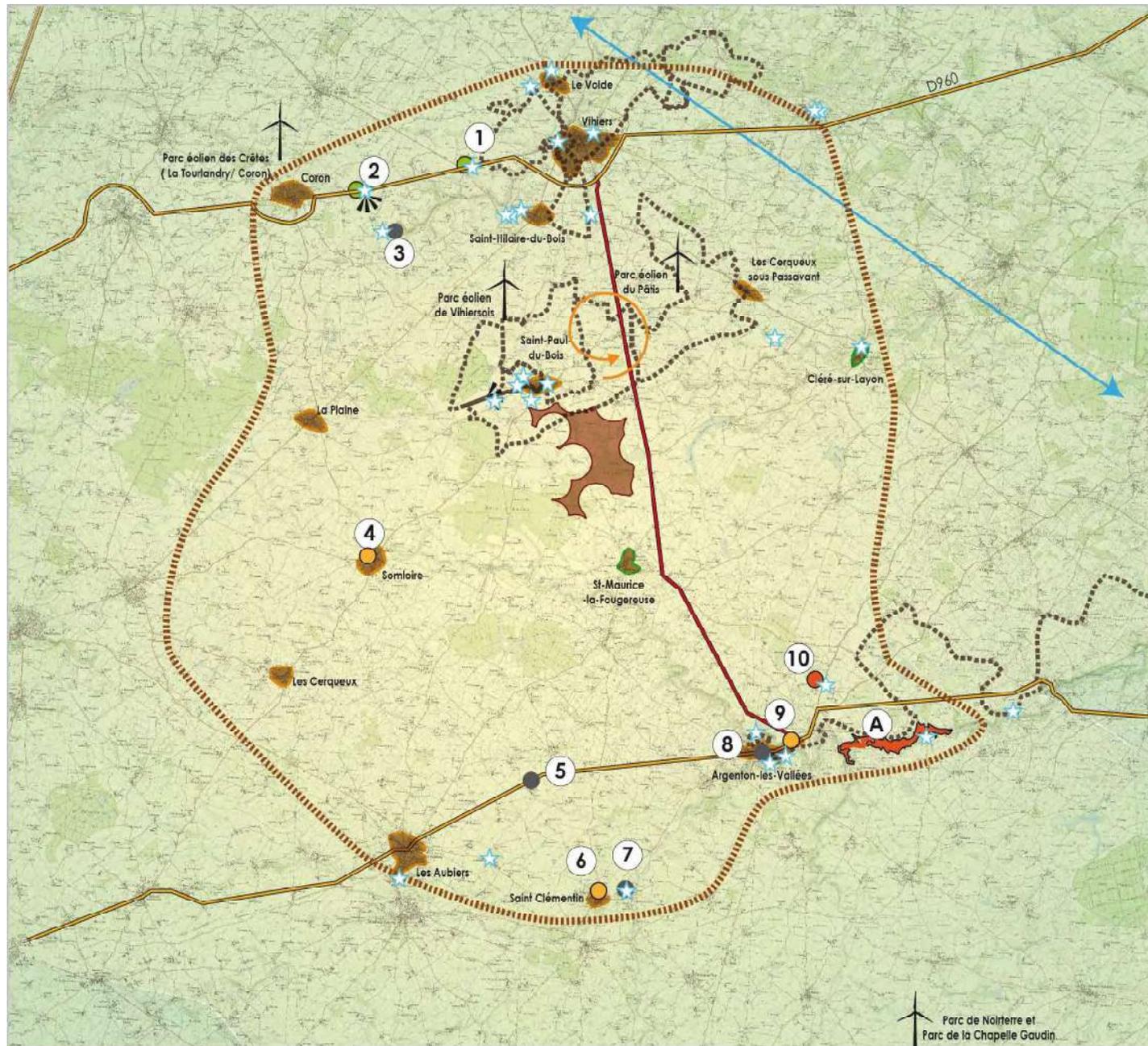
Enfin, le site du versant de la rivière de l'Argenton et de la vallée de l'Argenton (A) est visible dans le paysage, à la fois par sa superficie conséquente mais aussi en raison de sa végétation ripisylve qui se dissocie du paysage traditionnel de plaine. Depuis l'intérieur de la vallée, il est cependant moins aisé d'avoir des points de vues sur le lointain. L'enjeu peut être considéré comme fort étant donné l'étendue de ce site.

V.2.4 Tourisme

Le territoire du périmètre intermédiaire est couvert par un maillage dense de circuits et de chemins de randonnées majoritairement concentrés sur trois polarités. La diversité d'itinéraires proposés favorise une mise en valeur du paysage viticole et bocager par de multiples vues dégagées et lointaines, orientées ou non vers la ZIP, mais aussi par des vues plus intimistes orientées vers les coteaux. Parmi ces itinéraires, certains sont susceptibles de passer à proximité immédiate de la ZIP, voir même à travers, au niveau de Saint-Paul-du-Bois. Des enjeux forts sont donc à noter, renforcés notamment par les panoramas et lieux d'intérêts recensés dans les documents touristiques sur ce secteur.

Bien qu'existant, l'implantation des éoliennes sur ce territoire reste relativement récente. Le motif éolien reste, à l'heure actuelle, peu associé à l'image touristique du territoire véhiculée par les divers documents. Si le motif « éolienne » isolé en tant que tel ne vient pas interférer avec l'image touristique d'un territoire, la multiplication de ce dernier peut venir changer l'identité perçue des lieux sans pour autant être systématiquement préjudiciable. Ainsi, il s'agit d'étudier la perception du projet depuis les secteurs touristiques à enjeux, en lien avec les autres parcs existants et en projet, et de voir dans quelle mesure leur implantation pourrait faire évoluer la perception de ce territoire.





PROJET EOLIEN DE SAINT-MAURICE-LA-FOUGEREUSE

ANALYSE DES ENJEUX (PERIMETRE INTERMEDIAIRE)

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Zone d'implantation potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre intermédiaire paysager

Bourgs principaux

- Bourg important (sur les plans des polarités et/ou culturel)
- Silhouette de bourg peu perceptible : enjeu faible
- Silhouette de bourg perceptible : situation d'intervisibilité à qualifier

Patrimoine protégé

- Edifice protégé
- Contour du site protégé ou de la ZPPAUP
- Enjeu nul
- Enjeu faible
- Enjeu moyen
- Enjeu fort

Tourisme

- Vue longue ponctuelle à enjeu
- Enjeu de perception fort depuis la D748
- Enjeu de perception modéré
- Préservation du fonctionnement et de la qualité de la randonnée (chemin, perceptions, représentations)
- Lieu ou élément d'intérêt touristique montrant un enjeu d'intervisibilité avec le projet

Eolien et effets cumulés

- Parc éolien existant ou en construction
- Effet d'encerclement visuel
- Enjeu de la qualité du paysage éolien depuis les crêtes du Layon

Enjeux sur les unités paysagères

- Enjeu modéré voire faible du fait de la distance et de l'effet intégrateur de la topographie et de la végétation
- Enjeu existant
- Enjeu fort depuis les abords proches, dégressif avec la distance Enjeu de perception depuis les crêtes orientées



ECHELLE :



Bilan du périmètre rapproché paysager

À l'échelle du périmètre rapproché, les éoliennes prennent visuellement de la hauteur et deviennent visibles dès lors que les écrans de premier plan sont absents.

camping de la Raudière (La Grossinière) sont eux aussi particulièrement sensibles, notamment en raison de leur proximité immédiate et de leur ouverture sur le paysage.

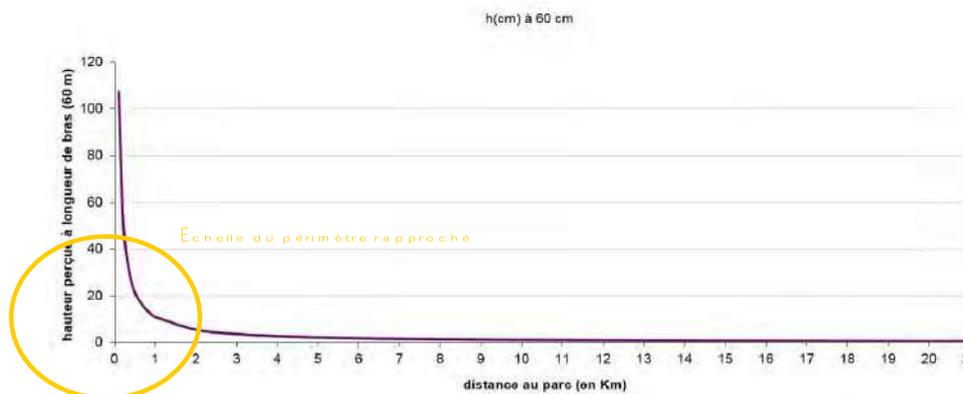


Schéma montrant l'effet de la distance sur la perception d'une éolienne de 180 mètres

V.2.5 Paysage

Les enjeux paysagers du périmètre rapproché portent essentiellement sur la perception conjointe des parcs éoliens et des lignes à haute tension, chacun de ces objets se situant dans le registre des motifs verticaux et prégnants dans le paysage pour un observateur se situant à proximité. Ces enjeux sont d'autant plus forts que le paysage est ouvert (essentiellement viticole et cultivé) et bénéficie de vues longues en direction du Layon à l'Est. Il réside aussi un enjeu d'encerclement visuel pour le bâti se situant au centre des trois projets.

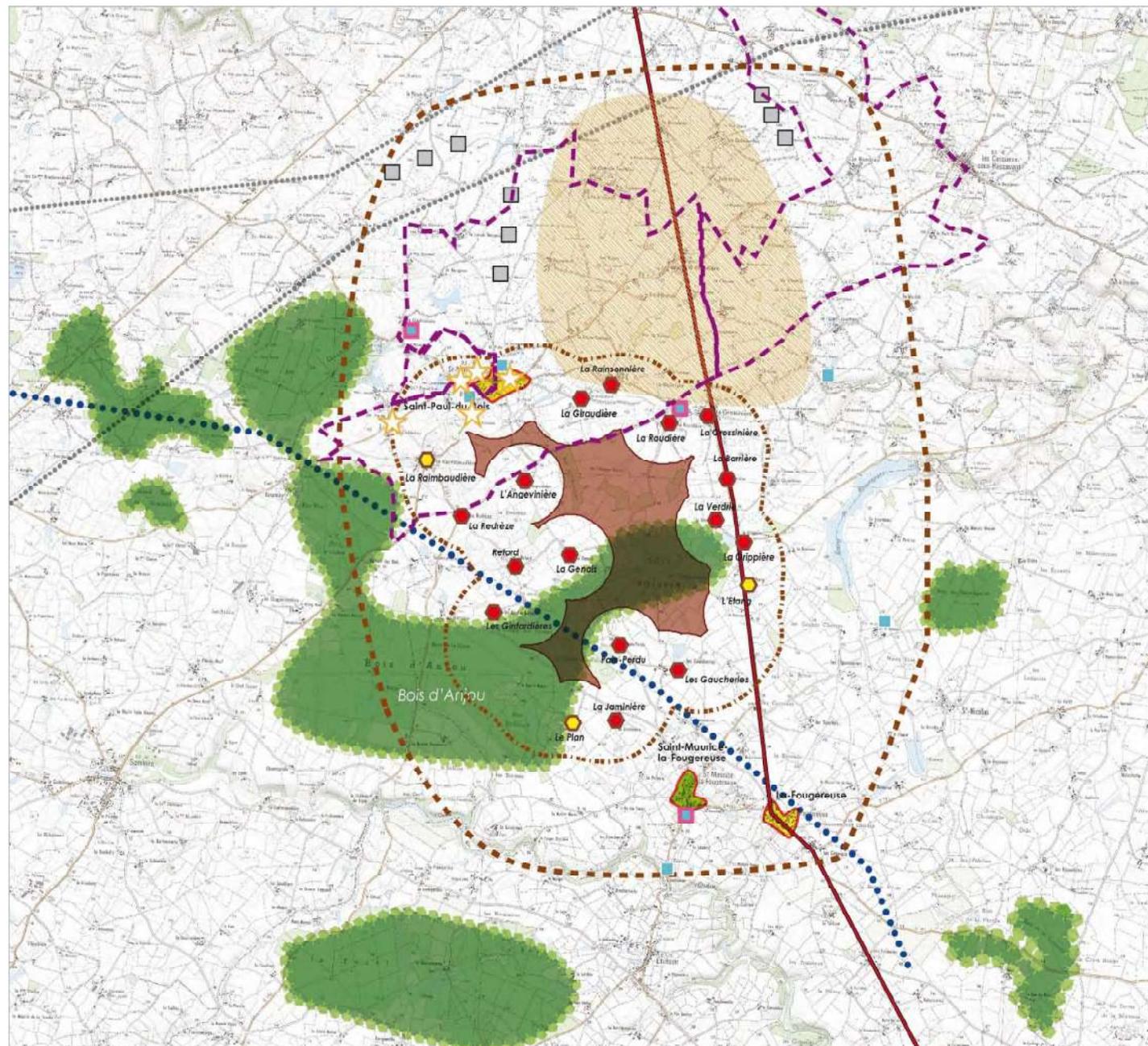
V.2.6 Bourgs et hameaux proches

Les enjeux sur les lieux habités portent essentiellement sur la perception du projet depuis les entrées et les sorties de bourg, et les possibles jeux de superposition avec les silhouettes urbaines. Les perceptions depuis les hameaux riverains devront également faire l'objet d'une étude attentive, liée à l'exposition des accès et au contexte paysager ouvert. Au Nord du périmètre rapproché, des hameaux présentent une certaine sensibilité liée à un encerclement visuel par trois projets éoliens (y compris celui étudié). Par ailleurs, il n'y a pas de patrimoine protégé à l'échelle d'étude du périmètre rapproché.

V.2.7 Tourisme

L'offre touristique porte principalement sur la valorisation des sentiers pédestres. De manière générale, l'ensemble de ces itinéraires offre aux touristes la possibilité de découvrir le paysage typique entre les paysages de bocage et de vigne, entre vues lointaines et vues fermées, et son patrimoine architectural. Les circuits à proximité de Saint-Paul-du-Bois offrent aux randonneurs de nombreuses vues dégagées vers la ZIP, du fait de leur proximité immédiate et des panoramas recensés. Le « sentier de l'ancienne voie romaine » traverse notamment la ZIP via des chemins agricoles, en faisant un élément sensible du projet.

Parmi les logements touristiques, la tour de la Gaubretière présente un enjeu de visibilité sur un cône de vue Sud-Est, en direction de la ZIP. L'aire de camping-car de Saint-Maurice-la-Fougereuse et le



PROJET EOLIEN DE SAINT-MAURICE-LA-FOUGEREUSE

ENJEUX (PERIMETRE RAPPROCHE)

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Zone d'implantation Potentielle des Eoliennes (ZiP)
- Limite du périmètre rapproché paysager
- Limite du périmètre de 1 km autour de la ZiP

Enjeux sur les éléments structurants et particularités paysagères

- Verrou boisé jouant le rôle d'écran
- Ligne de crête permettant des dégagements visuels
- Ligne électrique

Enjeux sur les infrastructures et le tourisme

- Enjeu fort de perception du projet depuis la RD748
- Itinéraire touristique présentant un faible enjeu (préservation de la qualité et du fonctionnement de la randonnée)
- Hébergement montrant un enjeu d'intervisibilité avec le projet
- Site d'intérêt touristique

Enjeux sur les bourgs et hameaux (à affiner en fonction de la variante retenue)

- Bourg sans enjeu de visibilité depuis le centre
- Hameau situé à moins d'un kilomètre de la ZiP

Contexte d'implantation des bourgs

- Cœur urbain montrant peu d'enjeu de visibilité
- Cœur urbain montrant des enjeux de visibilité ponctuels
- Frange urbaine montrant plusieurs dégagements visuels vers le projet

Contexte d'implantation des hameaux

- Hameau dans un contexte fermé (accès, extérieurs et habitations)
- Hameau présentant un contexte fermé depuis l'habitation (imbrication du bâti, végétation du jardin) mais dont les abords, la cour ou l'accès peut présenter des ouvertures
- Hameau avec ouverture visuelle en direction d'une partie de la ZiP depuis les secteurs habités
- Hameau avec vue large sur un ou plusieurs secteurs de la ZiP depuis les secteurs habités

Eolien et effets cumulés

- Parc éolien accordé / en projet
- Enjeu d'effets cumulés entre les différents parcs éoliens en projet, enjeu d'encercllement



ECHELLE : 0 0.75 1.5 3
Kilomètres



Synthèse des enjeux

Les tableaux pages suivantes permettent de faire la synthèse des enjeux recensés dans l'état initial.

PATRIMOINE				
Enjeux recensés dans l'état initial				
Nom	Statut	Type	Patrimoine	Enjeu
Château du Couvroux-Montbaur (1)	Classé	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Moulin à vent de la Nasse Ronde (2)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Moulin de la Pierre des Hommes (3)	Classé	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Pas d'enjeu
Château de Saintré (4)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Enjeu moyen
Logis de Sarzeau (5)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Eglise paroissiale Saint-Clement et ancien presbytère (6)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Enjeu moyen
Chapelle des Restiers (7)	Classé	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Pas d'enjeu
Eglise de Argenton-Château (8)	Classé	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Pas d'enjeu
Château de Argenton-Château (9)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Enjeu moyen
Château de l'Édaphinay (ruines) (10)	Classé	Patrimoine (monument historique)	intermédiaire/éloigné	Enjeu fort
Château du Pressoir (11)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château des Ducs de la Tremoille + Tour du Prince-de-Galles + Tour du Provost + Eglise Saint-Leon + Eglise Saint-Maurice (12)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu fort
Hôtel des trois rois + hôtel de ville + maison du 18ème (13)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Pont Neuf + immubles + maison du 15ème + maison du président + maison des anciens remparts (14)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de la Forêt (15)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de la Roche (16)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Ancien port de l'aison (17)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de Passavant-sur-Layon (18)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu moyen
Eglise Saint-Esprit de Passavant-sur-Layon (19)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu moyen
Ancienne commanderie (20)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château d'Écuilly (21)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu moyen
Eglise du Puy-Notre-Dame (22)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu fort
Domaine et château de Bussy-Fantôme (23)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Site de la Seigneurie (24)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Motte féodale et donjon (25)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Eglise Saint-Denis (ruines) (26)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de Sautanger (27)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Moulin à vent des Brouzes (28)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu moyen

Maison de Chateaubillon (29)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Château de Mauzeau (30)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Maison de la Roche-Couderc (31)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Chapelle Sainte-Anne (32)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château du Grand-Prieur (33)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Château d'Aubigné (34)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Eglise Saint-Denis d'Aubigné (35)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de Villeneuve (36)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Restes de Château de Martigné-Briant (37)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu moyen
Chapelle Saint-Martin (Château des Noyers) (38)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Maison de Pierre Leves de Le Groux (39)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Palais de St. Groux (40)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château des Noyers et son domaine d'accompagnement (41)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Chapelle de Souzigné (42)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Le Gué de Bourge (43)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Moulin à vent de Martigné (44)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu fort
Eglise Saint-Germain (45)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Moulin à vent de Pissonnand (46)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu fort
Château de Gonnare (restes) (47)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Moulin à vent du Gué-Roussin (48)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu moyen
Maison du Poche ou de la Dime (49)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Église de Bouleuvreux-Layon (50)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Patrimoine urbain de Beaulieu-Layon (51)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Château de l'abbaye de Chateaubillon (52)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Château de Chateaubillon (53)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de la Seigneurie (54)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Patrimoine urbain de Chateaubillon (55)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Moulin à vent de Peronne (56)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de la Durandière (57)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Roches gravées (58)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Domaine de L'ourmeil (59)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Logis de la Fertière (60)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu moyen
Château des Dantes (61)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Maison de la Roche-Jacquetin (62)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Domaine de la Durandière (63)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de Muret (64)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu fort
Château de Sarzeau (65)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Château de Nardou (66)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Domaine de Chateaubillon (67)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Enjeu faible ou peu marquant
Dolmen (68)	Classé	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de Verrières (ruines) (69)	Inscrit	Patrimoine (monument historique)	éloigné	Pas d'enjeu
Versant de la rivière de Argenton et village de Argenton (A)	Inscrit/Classé	Patrimoine (site)	intermédiaire/éloigné	Enjeu fort
Bourg, château et église de Passavant-sur-Layon (B)	Inscrit	Patrimoine (site)	éloigné	Enjeu fort
Le site urbain du Puy-Notre-Dame (C)	Inscrit	Patrimoine (site)	éloigné	Enjeu fort
La rue de Perennes (D)	Inscrit	Patrimoine (site)	éloigné	Pas d'enjeu
Le bourg et le château de l'Évêché (E)	Inscrit	Patrimoine (site)	éloigné	Enjeu moyen
Pont-Barbe et ses abords (F)	Inscrit	Patrimoine (site)	éloigné	Pas d'enjeu
Château de l'Évêché et abords (G)	Inscrit	Patrimoine (site)	éloigné	Enjeu fort
Abords du château du Pressoir (H)	Inscrit	Patrimoine (site)	éloigné	Pas d'enjeu
ZPPAUP au Puy-Notre-Dame (Z1)	Inscrit	ZPPAUP / AVAP	éloigné	Enjeu fort



LIEUX VISITES ET FREQUENTES			
Enjeux recensés dans l'état initial			
Nom	Type	Périmètre	Enjeu
Circuits de randonnée à proximité de Saint-Paul-du-Bois et betevières aménagés/recensés	Circuit touristique	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu très fort, proximité immédiate de la ZIP
RD748	Route départementale	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, vue en direction de la ZIP
RD960	Route départementale	intermédiaire/loigné	Enjeu moyen, proximité de la ZIP mais vues latérales
RD759	Route départementale	intermédiaire/loigné	Enjeu moyen, proximité de la ZIP mais vues latérales
A07 secteur nord (franchissement du Layon)	Autoroute	éloigné	Enjeu fort, vue en direction de la ZIP depuis un coteau, même si éloigné de la ZIP
RD 28 et point de vue dégagé	Route départementale	intermédiaire/loigné	Enjeu moyen, pas à proximité de la ZIP et route moyennement fréquentée
LIEUX HABITES ET PERCEPTIONS QUOTIDIENNES			
Enjeux recensés dans l'état initial			
Nom	Type	Périmètre	Enjeu
Tour de la Gauthrotière	Hébergement touristique	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, vue en direction de la ZIP
Aire de camping car de Saint-Maurice-la-Fougereuse	Hébergement touristique	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, vue en direction de la ZIP
Aire camping de la Fontaine Boidon	Hébergement touristique	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu moyen, peu de visibilité mais proximité de la ZIP
Camping de la Raudrière	Hébergement touristique	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu très fort, proximité immédiate de la ZIP
Saint-Paul-du-Bois	Bourg	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, visibilité depuis les franges et visibilités ponctuelles depuis le cœur urbain
Saint-Maurice-la-Fougereuse	Bourg	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu moyen, visibilité depuis les franges
La Fougereuse	Bourg	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, visibilité depuis les franges et visibilités ponctuelles depuis le cœur urbain
La Giraudière	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
La Raudrière	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
La Verdère	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
La Grippière	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
L'Étang	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu moyen, visibilité depuis les franges
Les Goucheries	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
Pain-Perdu	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
La Jaminère	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert, à affiner selon variante retenue
La Plan	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu moyen, visibilité depuis les franges, à affiner selon variante retenue
Les Giraudières	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
La Ganeis	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
Retora	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
La Raudraze	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
L'Angelière	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
La Grossinière	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
La Rainsanière	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert
La Raimbaudière	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu moyen, visibilité depuis les franges
Les Cerqueux-sous-Passavant	Bourg	intermédiaire/loigné	Enjeu moyen, visibilité depuis les franges
Cière-sur-Layon	Bourg	intermédiaire/loigné	Enjeu moyen à fort, visibilité depuis les franges principalement mais bourg situé en léger promontoire
La Barrière	Hameau (<1km de la ZIP)	rapproché/intermédiaire/loigné	Enjeu fort, lieu ouvert vers la ZIP

VI Implantation du parc éolien dans le paysage : les variantes d'implantation

VI.1 Préconisations d'implantation

VI.1.1 Synthèse des enjeux

Le diagnostic a dressé les bases des points d'importance paysagère à prendre en compte, à savoir :

- La **colline de Gardes et le coteau Nord du Layon**, permettent particulièrement des points de vue longs sur l'horizon.
- La présence de **quelques éléments de patrimoine sensibles** à proximité du projet (Église de Saint-Clémentin, église et château d'Argenton-les-Vallées) ou même plus éloignés (moulins, ...)
- Les **sites classés** tels que le Puy-Notre-Dame et la vallée de l'Argenton visibles dans le lointain
- La proximité immédiate **d'hébergements et de circuits touristiques** (circuits à proximité de Saint-Paul-du-Bois, camping de la Raudière, aire de camping-car de Saint-Maurice-la-Fougereuse, tour de la Gaubretière)
- Des **bourgs et hameaux proches ouverts** sur le paysage (Saint-Paul-du-Bois, La Fougereuse, la Giraudière, la Raudière, ...)
- Le **franchissement du Layon depuis l'A87 et la D748** en direction de la ZIP
- Une **perception conjointe des parcs éoliens et des lignes électriques** à l'échelle du périmètre rapproché

Ces différents points permettent d'envisager des préconisations paysagères en vue de l'élaboration des variantes. Élaborées en dehors de tout cadre réglementaire et sans aucune contrainte (foncière, acoustique, environnementale, servitudes), les préconisations correspondent à un projet paysager « idéal » tenant compte des caractéristiques paysagères du site et de la localisation générale de la ZIP.

D'une manière générale, l'orientation du projet et ses relations avec les paysages et infrastructures présents vont concentrer l'essentiel des attentions puisqu'il est recherché une mise en cohérence au sein de l'existant. Ainsi, les enjeux liés à la perception depuis les points de vue touristiques (circuits pédestres, cycles et automobiles), les axes principaux ou encore le patrimoine protégé seront indirectement pris en compte dans les préconisations.

VI.1.2 Préconisations d'implantation dans les documents de référence

Les documents de référence tels que le « Schéma Régional Éolien (SRE) Terrestre des Pays de la Loire » ou encore la « synthèse régionale sur les modalités d'insertion paysagère des éoliennes dans les Pays de la Loire » préconisent des orientations dans l'aménagement des parcs éoliens. Le territoire

d'étude, davantage caractérisé par un **paysage de bocage**, a une sensibilité au regard de l'éolien qualifiée de faible à forte. Les documents recommandent ainsi de caler les projets sur les lignes de force du relief, d'éviter les effets d'écrasement visuel aux abords des bourgs et hameaux et d'utiliser les axes de communication comme des éléments de mise en scène des parcs.

Sur les secteurs de vignoble, la sensibilité au regard de l'éolien est qualifiée de forte à très forte. Il est alors conseillé de préserver les qualités paysagères des points de vue emblématiques, de prioriser une régularité dans l'implantation des éoliennes, de prendre en compte les visibilités entre les parcs et d'évaluer les risques de domination des vallons et des silhouettes de bourgs.

VI.1.3 Préconisations paysagères

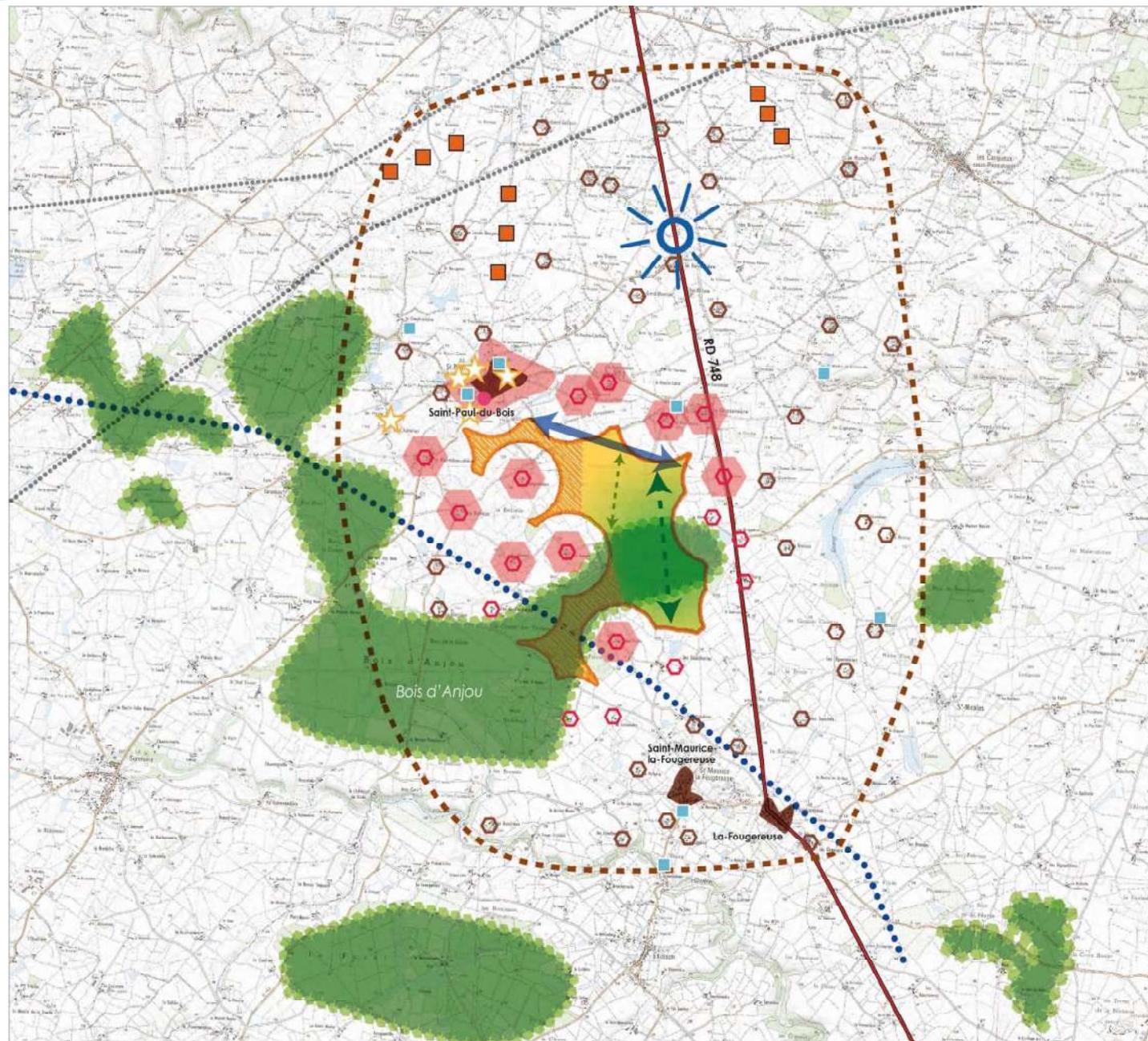
Il s'agit de donner le plus de sens au projet dans le paysage. Ce dernier étant déjà marqué par les parcs éoliens déjà présents ou en projet, le projet doit chercher à s'insérer au mieux, et à renforcer les lignes fortes du paysage pour conférer à l'ensemble une réelle cohérence, tout en jouant de simplicité afin de diminuer son impact sur les environs.

Il est donc préconisé pour le parc éolien de Saint-Maurice :

- Une **implantation en retrait des hameaux et bourgs proches** les plus impactés afin d'éviter un effet d'écrasement, notamment Saint-Paul-du-Bois qui recense plusieurs équipements touristiques
- Une **utilisation de la D748 comme un élément de mise en scène** du parc, réel axe de structure du territoire
- Une **implantation régulière et cohérente avec les autres parcs existants ou en projet, en évitant au maximum les effets d'encerclement possibles**. Il est par ailleurs recommandé d'essayer de chercher une cohérence avec les parcs existants (couleur, hauteur de mât identique par exemple).

Afin de répondre à ces préconisations, le projet de parc devra dessiner une à deux lignes d'éoliennes orientées suivant un axe Nord-Sud et située(s) plutôt sur la partie Est de la ZIP.





PROJET EOLIEN DE SAINT-MAURICE-LA-FOUGEREUSE

**PRECONISATIONS
(PERIMETRE RAPPROCHE)**

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Éoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre rapproché paysager

Éléments structurants et particularités paysagères

- Ligne de crête ou coteau
- Verrou boisé
- Ligne à haute tension
- Centre urbain à proximité immédiate du site
- Hameau à proximité immédiate de la ZIP (moins d'un km)
- Hameau intégré au périmètre rapproché
- Parc éolien accordé / en projet

Infrastructures routières

- Départementale

Sites touristiques

- Site d'intérêt touristique
- Hébergement
- Aire naturelle de la fontaine de Boisdon

Préconisations d'implantation

Grand paysage : paysage emblématique

- Implantation en ligne à privilégier sur ce secteur pour accompagner la RD 748 et être dans la même stratégie d'implantation que les parcs éoliens en projet plus au Nord
- Implantation possible mais à éviter
- Effet d'encerclément à éviter
- Implantation à éviter en raison de l'effet d'encerclément induit

Paysage rapproché : paysage du quotidien

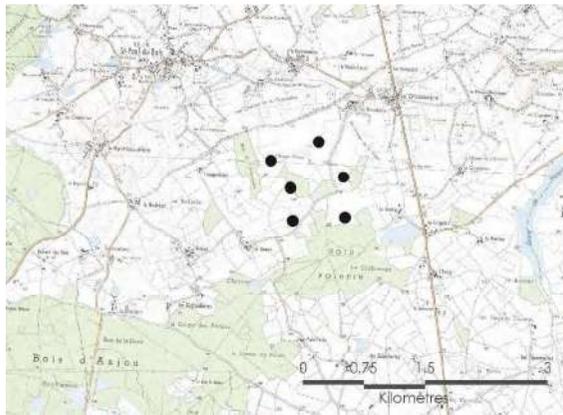
- Secteur d'implantation à éviter autant que possible afin de limiter l'impact sur les bourgs et hameaux proches
- Secteur d'implantation à favoriser en priorisant la partie Sud
- Hameau/bourg proche directement impacté



VI.2 Présentation des variantes d'implantation

L'insertion d'un nouvel élément paysager doit répondre à une stratégie de composition d'un nouveau paysage. Une attention particulière a été apportée lors de l'élaboration des variantes d'implantation du projet. Ainsi, deux variantes ont été élaborées. Elles répondent à la volonté d'intégrer au mieux le parc éolien dans le paysage tout en tenant compte d'autres critères tels que l'exploitation au mieux des potentialités énergétiques de la zone, les normes acoustiques, les données environnementales (faune/flore, loi sur l'eau), ou encore les servitudes.

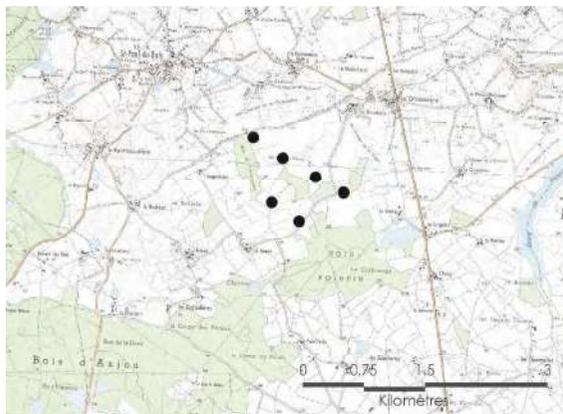
VI.2.1 Variante 1



Implantation de la variante 1

La variante 1 présente une implantation sur deux rangées courbées selon le même principe formant un ensemble relativement homogène et équilibré (deux rangées de trois éoliennes). Cette implantation semble suivre globalement la ligne Nord-Sud formée par la RD748.

VI.2.2 Variante 2



Implantation de la variante 2

La variante 2 s'implante selon deux lignes parallèles orientées selon un axe Nord-Ouest / Sud-Est avec un déséquilibre en terme de répartition des machines (une rangée de 2 et une rangée de 4). Les interdistances entre chaque éolienne sont cependant homogènes.

VI.3 Comparaison des variantes par photomontages

Les deux variantes ont fait l'objet d'une modélisation par photomontage afin de faciliter leur comparaison. Ainsi, 7 points de vue les plus représentatifs du territoire sont présentés permettant d'aborder le paysage selon différents critères comme la perception depuis :

- les coteaux viticoles (Vue V1) ;
- les axes routiers principaux (Vues V2, V7) ;
- les bourgs proches (Vues V3 et V4) ;
- les secteurs touristiques (Vues V5 et V6) ;
- les hameaux proches (Vues V6 et V7).